

CR du CEVU-CS 8 octobre 2010

Jean-Christophe Routier

Ordre du jour :

- campagne des emplois
- référentiel des services E-C

Campagne des emplois

JPC bilan de la campagne d'emplois 2010. Seulement 4 postes E-C non pourvus, majoritairement 1er classés qui ont pris les postes.

campagne 2011 : NB : passage aux RCE en 2011.

IS présentation de la campagne E-C 2011. Présentation de la procédure : échanges avec composantes et labo. Comment intégrer les remontées des composantes

74 postes concernés par la campagne. Nombre assez élevé.

Maintien des potentiels de recherche des laboratoires : marge de manœuvre sur les postes hors labo \Rightarrow 10 supports. Mais tenir compte aussi des besoins des composantes (en enseignement). Bilan : seulement 3 redéploiements possibles en tenant compte de ces contraintes.

Il y a également 4 demandes de report de publications de postes (mais seront à remettre en course dans 1 an).

Donc 3+4 possibilités en "souplesse" en tout.

2 avances sont proposées : 1 PR au CITEL, 1 PR au CUEEP. 3 renforcements proposés : 1 PR SES, 1 MCF L2EP, 1 MCF EPU en Génie Civil.

Réactions

Moustopha M Bektah - Math conseil UFR s'oppose aux propositions sur les redéploiements en math

Hubert Jayet - FSES proposition direction reçue tardivement, peu de discussions possibles, certains points ont été remis en cause. Les redéploiements en FSES ne sont pas effectifs : rien depuis 2006 alors que ce besoin est réel et reconnu.

Laurent Cordonnier en effet trop tardif, en FSES on a l'impression qu'a été joué un labo contre un autre. Maintien du potentiel sans plus. Pourquoi une restitution cette année ?

PR Labo contre labo : pas d'accord, des éléments objectifs ont été pris en compte. Depuis des années il n'y pas d'augmentation des emplois, il y a peu de marges de manoeuvre. En FSES cette année il y a cependant eu 1 rehaussement MCF \rightarrow PR et 1 redéploiement MCF (en faveur FSES).

Les 2 labos sont pris en compte par l'Univ. Pas d'opposition orchestrée !

IS On profite des circonstances pour accompagner les redéploiements en Math. Mai si cela pose problème on peut réétudier, les anticipations par exemple.

En FSES, constat de déficit effectif depuis de nombreuses années, pas de redéploiement l'an passé à la demande de la composante, et il y a eu une transformation \rightarrow IGE. Cette année tous les postes sont conservés et la demande de la composante a été respectée cette année.

La restitution est normale : c'est un poste qui est dû car il y a eu anticipation l'an passé. Sur 2 ans opération neutre.

JPC cette année création d'1 PR donc augmentation en SES cette année (avec en plus 1 IGE).

Bertrand Bocquet Pourquoi 4 postes en report ? il faudrait mieux utiliser dès que possible les postes.

B Houzet Gestion de la pénurie, les conversions de poste BIATOS \rightarrow EC ou réciproquement n'est pas une bonne chose. Logique gestionnaire, on fait "au mieux" mais pas pour le mieux.

PR On peut regretter qu'il n'y ait pas de création d'emploi mais dans tous les cas, même si il y avait des créations, on n'échapperait pas à la réflexion et aux discussions sur les redéploiements/rehaussement/etc.

JPC sur les BIATOS : 2 types d'opérations : rehaussements et transformations.

NB : 2 postes MCF \rightarrow IGR (1 en chimie, 1 en ST)

Présentation de la proposition.

B Houzet La commission des personnels a-t-elle été consultée ?

Claire Bornais Manque d'informations dont nous souffrons pour pouvoir avoir un avis global. On ne sait pas comment les besoins ont été identifiés et les priorités établies.

PR Pour rappel : il y a plus d'informations et beaucoup plus de négociations qu'avant. Pour la première fois les CS/CEVU sont consultés.

On essaie d'avoir des informations permettant de fournir des indicateurs, mais ce travail prend du temps. Il y aura de plus en plus de tableaux de bord disponibles, mais il faut le temps de les établir.

suivent quelques échanges entre Philippe Rollet et Bernard Houzet sur les contractuels...

PR il va y avoir des rediscussions avec FSES, sur poste math-iemn également

2 votes distincts :

CEVU 11 pour - 1 contre - 6 abstentions

CS 10 pour - 0 contre - 11 abstentions

Référentiel des services

JPC il y a eu discussions et présentations en CTP. Fote 8 contre - 8 abstentions au niveau des syndicats et 9 du côté de la direction.

Présentation des propositions de la direction. Travaux dans groupe de travail, mais proposition issue de la direction avec prise en compte de ces travaux.

Enoncé des principes :

- approche collective dans l'attribution
- approche globale de la charge de travail (intégration donc fin des primes)
- maintenir le statut EC : combinaison tâches E et R
- rester dans le cadre national (volonté de ne pas se distinguer, respecter le cadre national du statut EC)
- cadrer le dispositif : sur le service et au niveau de l'établissement
- prendre en compte toutes les missions de l'université

Principales mesures :

- extension à tous les enseignants
- structuration des tâches reconnues en 4 catégories : pédagogique, administrative, recherche, politique établissement
- intégrations des PRP et PCA dans le référentiel
- introduction de responsabilités liées à la recherche
- reconnaissance possible de plusieurs types de responsabilités

PR un cadrage pour l'ensemble des composantes, plus de traitement différencié en fonction des composantes. Il doit y avoir des responsabilités reconnues. Ces responsabilités sont prises en compte après des procédures de décision collective et sont intégrées dans le service. Donc service = présentiel + reconnaissance. Chaque enseignant a la possibilité de choisir si il fait ou non des HC. Les primes disparaissent, à l'exception de la PES.

Claire Bornais il y a eu des choix de la direction dans les propos tenus lors du GT. Pas d'opposition (SNESUP) sur les principes et la liste des tâches. Mais le diable se cache dans les détails et interrogations sur la mise en œuvre, en particulier sur l'aspect individualisation de la reconnaissance des tâches.

Bertrand Bocquet Missions E et R des EC de plus en plus lourdes. Depuis quelques années les charges augmentent fortement sur les 2 aspects. Il est donc bien que les primes soient reconnues.

Il faut que les décisions (de décharge) soient publiées, affichées et connues pour tous.

Denis Petitprez Oui pour publication des résultats et calendrier : il faut le faire avant que l'année ne débute.

Thierry ? (SGEN-CFDT) en effet, attention à la mise en œuvre. Intégration des primes = Suppression ?

PR il faut préciser "le diable se cache dans les détails". Sur la mise en œuvre, cette année est en effet une année de démarrage, sinon il faudra en effet que les décisions soient prises avant l'année universitaire pour laquelle elles s'appliquent.

En effet plus de PRP et PCA, elles sont supprimées et deviennent des modifications sur le service avec possibilité, au choix de l'EC, de les utiliser en HC.

Il reste en effet des primes réglementaires (PCA président par exemple) qui sont intégrées dans le service.

Jean Cosléou l'université reçoit de l'argent pour les primes, on va les garder ?

PR On a de plus en plus un budget global, l'Université aura à choisir de l'utilisation de ses ressources.

François Cabestaing Satisfait qu'on reconnaisse les fonctions, mais si on veut que l'établissement fonctionne on va être obligé de faire des HC...

Abdelmommadi (orth ?) CEVU le référentiel recherche n'est pas mentionné ?

Thierry ?

? DPE Physique pb des composantes qui ont du mal à avoir des HC car potentiel acceptable, quid des personnes qui ont des responsabilités dans ces composantes, comment se faire payer ces décharges ?

PR il y a des choix collectifs, si une composante est en sureffectif elle doit en tenir compte dans ses choix. Dès qu'il y a des responsabilités reconnues, il y aura une enveloppe d'HC correspondante attribuée à l'UFR. Reste le problème de savoir si on aura les moyens globalement sur l'université pour financer toutes les décharges légitimes.

On ne rentrera pas dans des évaluations de qualité de la recherche en allégeant les services de chercheurs "bon publiants". Seules les décharges pour responsabilités seront reconnues.

Pas de problème pour qu'il y ait transparence et publication des décisions.

Laurence Marsalle (puis question reprise par Muriel Bigan) Pas de décharge pour l'activité de recherche, mais il y a ambiguïté : est-ce qu'une responsabilité pourrait être plus ou moins reconnue selon la qualité de la recherche ?

PR même responsabilité même décharge indépendamment de l'activité de la recherche

? quid des différences entre E-C qui font 192h+R et ceux qui font 192h et c'est tout

PR on veut reconnaître les responsabilités et en même temps on essaie d'accompagner les E-C qui ne font pas de recherches pour qu'ils reprennent leur activité de R.

Ne créons pas 2 types d'E-C et n'opposons pas les E-C entre eux.

On fera le bilan dans quelques années mais pour l'instant essayons de faire avancer les choses dans le bon sens de tous.

Hubert Jayet PES pour directeur de labos ? pas très d'accord comme indiqué par CTP. Pourquoi une granularité de 12h.

Nathalie Devesa Enveloppe budgétaire : ? Plus de tâches reconnues, l'enveloppe va-t-elle croître ou les "parts de gâteau" seront plus petites pour plus de monde.

PR Actuellement pour les PRP le cadre financier est contraint. On ne peut pas faire autrement que contraindre mais on ne va pas instaurer un système en recul par rapport à l'existant, il y aura donc des ressources à mettre. On peut jouer sur l'enveloppe d'HC.

Ok pour que responsabilité "directeur de labo" soit identifiée et non liée à une PES.

JCR niveau de reconnaissance à 96h en E & R réintroduit ? il existait dans les versions précédentes et a été proposé à nouveau dans le GT (qui s'est réuni depuis le CTP).

PR à voir. Pour la granularité, rester à 12h convient : éviter le saucissonnage et compte d'apothicaires.

(à partir de maintenant c'est de mémoire car plus de batterie...)

Claire Bornais suppression de l'expression "modification de services"

Laurence Marssalle Suppression de la mention "utilisées dans les prises de décision" dans le paragraphe sur les tableaux de services

PR ok pour ces 2 remarques, puis synthétise les différentes modifications discutées et qui seront apportées au texte avant passage au CA.

Votes : avis sur le texte accompagné des ses modifications ?

CS 15 pour - 1 abstention - 0 contre

CEVU 10 pour - 4 abstentions - 0 contre

12h30, bon courage aux membres du CS qui restent...